

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 03/03/2025

Séance du Vendredi 7 Mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

LE : 13/03.2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 8

VOTES : 9

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le vendredi sept mars à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 3 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 7

POUVOIR : 1

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Yann GRUMBACH, Alexandre PARIS, Jonathan PETIT, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET

ABSENTS EXCUSES : Katia DRAGEE, Claire ESPASA, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Christian MAZUR Isabelle PANCHOUT, Rémy PONT (pouvoir donné à Mme VALLET).

Secrétaire de séance : Serge BEGUIN,

Délibération : Examen de la demande de subvention du Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire de l'Eure CFAIE – 3 apprentis

Vu la délibération du conseil municipal N°2025-12 du 31 janvier 2025 accordant des subventions à diverses associations pour un montant global de 2 625€,

Considérant l'enveloppe globale de 3 000€ qui sera inscrite au budget 2025 à destination des associations,

Considérant que le solde de l'enveloppe destinée aux associations s'élève à 375€, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de donner une suite favorable à la demande de subvention du Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire de l'Eure CFAIE. Le montant de la subvention 2025 voté ce jour est de 225€. Le disponible après déduction de cette subvention s'élève à 150 €.

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 7 mars 2025

Signature du secrétaire de séance, Serge BEGUIN,

Le Maire, Héléna MARTINEZ.

